

# EPREUVE

Commande n° 24934057

Ordre n° 311868700

Dates de parution .....	30/06/2022
Zones / Départements .....	TTE (Toutes éditions Tribune)
Rubrique .....	Annonces légales et judiciaires - Avis - Avis administratifs - P.L.U (plan local d'urbanisme)
Code postal .....	26200 - MONTELIMAR
Annonceur .....	0107884 - MONTELIMAR AGGLO - 9501 URBANISME - PERM
Opérateur création .....	CORMONFA
Opérateur modification .....	CAPPAINA

## AVIS AU PUBLIC

### Ouverture de la concertation du public relative à la modification de droit commun N°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montélimar

Une Modification de Droit Commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec évaluation environnementale est en cours d'élaboration sur la Ville de MONTELIMAR.

L'objet de la procédure consiste à permettre la valorisation de la base de loisirs de Montmeillan tout en prenant en compte le contexte environnemental et le risque inondation. Il s'agit aussi de promouvoir le développement agricole et éco-touristique de l'île du Rhône dite « île verte » en supprimant la possibilité de créer des carrières/gravières au sein de ce secteur à enjeux.

L'autorité compétente en matière de PLU est la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION, depuis le 27 mars 2017.

Des informations peuvent être, éventuellement, demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR-AGGLOMÉRATION, Centre municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR - auprès de Mme AYMARD - 04 75 00 26 17.

**Conformément à la délibération n°6.1/2021 du Conseil communautaire, prise en date du 30 juin 2021, le dossier de concertation relatif à cette modification du PLU est mis à la disposition du public, accompagné d'un registre d'expression, du lundi 11 juillet 2022 au vendredi 19 août 2022 inclus.**

Le dossier de concertation sera complété le lundi 18 juillet pour tenir compte des derniers éléments issus des études en cours, selon leur avancée.

L'ensemble est disponible :

- **A la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION** Centre municipal de Gournier - 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

- **A la Mairie de MONTELIMAR**, Hôtel de Ville - Place Émile Loubet, 26200 MONTELIMAR, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;

- **En ligne, sur le site internet de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION** : [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr), rubrique « aménagement » - « urbanisme »

- **En ligne sur le site internet de la commune de MONTELIMAR** : <https://www.montelimar.fr/> rubrique « vivre à Montélimar » - « urbanisme »

En sus, une information sera effectuée sur la page Facebook de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION.

Les observations du public sur le dossier pourront être :

- Consignées, pendant toute la durée de la mise à disposition, sur des registres prévus à cet effet à la Mairie de MONTELIMAR et à la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION ;

- Ou adressées par écrit à :

Monsieur le Président  
Communauté d'Agglomération MONTELIMAR  
AGGLOMÉRATION  
Direction de l'Urbanisme  
Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint Martin - 26200  
MONTELIMAR

A l'expiration du délai de concertation du public, les registres seront clos et signés par le Président de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION ou son représentant, et un bilan sera tiré par délibération du Conseil Communautaire de MONTELIMAR AGGLOMÉRATION. In fine, après enquête publique, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION se prononcera, par délibération, sur l'approbation de la modification de droit commun n°3 du PLU de la commune de MONTELIMAR.

ATTESTATION DE PARUTION  
DANS LA TRIBUNE N° 445 ..... DU 30/06/22  
FAIT A MONTELIMAR LE 22/06/22



**Annonceur n° 0107884**

MONTELIMAR AGGLO - 9501 URBANISME - PERM  
IS DE CONSTRUIRE  
MAISON DES SERVICES PUBLICS  
1 AVENUE SAINT MARTIN  
26200 MONTELIMAR

Contact commercial
Services Publicité Tél : 04 75 00 84 00 Fax : Email :

**Votre référence : bon commande n° PC210049**

Désignation	Format / Taux	Montant
Référence produit : ALJ Tarification Caractères		
Annonces Judiciaires et Légales	3295 car	635,94
<b>Ordre n° 311868700 - Ouverture de la concertation du public relative à la modification de droit commu</b>		
ANNONCES CLASSEES - ALJ - Annonces légales et judiciaires - Avis - Avis administratifs - P.L.U (plan local d'urbanisme)		
Zone : Toutes éditions Tribune		
Parutions : 30/06/22		
Justificatifs		0,00
HBD Facturation justificatif à l'unité		1,50
Observation :	<b>Total H.T.</b>	<b>637,44</b>
	<b>Total T.V.A.</b>	<b>127,49</b>
	<b>Total T.T.C.</b>	<b>764,93</b>

Adresse de facturation
MONTELIMAR AGGLO - 9501 URBANISME - PERM IS DE CONSTRUIRE MAISON DES SERVICES PUBLICS 1 AVENUE SAINT MARTIN 26200 MONTELIMAR

Signature et cachet de l'annonceur

Modalités et conditions de règlement
Mode de paiement : Chèque Délai de paiement : 30 jours, date de facture

Tournon Tain Guichet  
Création le 14/06/2022 à 14:44:24  
Dernière modification le 22/06/2022 à 08:43:55  
Impression le 22/06/2022 à 08:43:55

